

Séance  
ordinaire du 6  
avril 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU SIXIÈME (6<sup>e</sup>) JOUR DU  
MOIS D'AVRIL DEUX-MIL-VINGT (2020) À COMPTER DE 20 H À LA SALLE  
DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos et les conseillers y assistent par vidéoconférence comme permis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Est également présent monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

**MOMENT DE RÉFLEXION**

20.04.184

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

20.04.185

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 2 et du 16 mars 2020 et des séances extraordinaires du 11 et 30 mars 2020;
4. Adoption du bordereau des comptes à payer de la Ville de Mont-Joli :

↳ Comptes réguliers : 312 176.26\$  
↳ Comptes préautorisés : 1 446 277. 21\$

**FINANCES**

5. Appropriation et transfert de surplus affecté et non affecté.
6. Autorisation de renouvellement de l'adhésion de la Ville de Mont-Joli à la Chambre de commerce et industrie Mont-Joli-Mitis pour 2020.

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

7. Renouvellement de l'adhésion à l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

## **LOISIRS**

8. Autorisation de pont payant au profit de l'Association du baseball mineur de Mont-Joli.
9. Ratification de modification de chantier no 24R1 dans le cadre du projet de construction de l'Amphithéâtre Desjardins.
10. Autorisation de modification de chantier no 26 dans le cadre du projet de construction de l'Amphithéâtre Desjardins.
11. Autorisation de modification de chantier no 27 dans le cadre du projet de construction de l'Amphithéâtre Desjardins.
12. Recommandation de paiement – construction de l'Amphithéâtre Desjardins – décompte progressif no 13.
13. Autorisation de demande d'assistance financière à la Société Nationale de l'Est-du-Québec pour l'organisation de la Fête nationale 2020.
14. Autorisation de renouvellement des frais d'adhésion 2020-2021 à l'unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.
15. Renouvellement des frais d'affiliation à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

16. Autorisation de paiement pour le renouvellement de l'entente entre la Ville de Mont-Joli et la Société canadienne de la Croix Rouge.
17. Affaires nouvelles
18. Période de questions.
19. Clôture et levée de l'assemblée.

20.04.186

## **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU 2 ET 16 MARS 2020 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 11 ET 30 MARS 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des procès-verbaux des séances ordinaires du 2 et 16 mars 2020 à 20 h et de la séance extraordinaire du 11 mars à 8 h 15 et de la séance du 30 mars 2020 à 19 h 30;

**CONSIDÉRANT QUE**, de ce fait, la greffière est dispensée d'en faire lecture en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'adopter lesdits procès-verbaux;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 2 mars 2020 à 20 h en sa forme et teneur.

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 16 mars 2020 à 20 h en sa forme et teneur;

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du mercredi 11 mars 2020 à 8 h 15 en sa forme et teneur;

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 30 mars 2020 à 19 h 15 en sa forme et teneur.

**20.04.187            ADOPTION DU BORDEREAU DES COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONT-JOLI**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité :

- ↳ que le conseil municipal autorise le paiement des comptes réguliers de la Ville de Mont-Joli au montant de 312 176.26\$;
- ↳ et que le conseil ratifie le paiement des comptes préautorisés au montant de 1 446 277. 21\$.

**FINANCES**

**20.04.188            APPROPRIATION ET TRANSFERT DE SURPLUS AFFECTÉ ET NON AFFECTÉ**

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'effectuer l'opération et transfert suivant :

***Appropriation du surplus non affecté et transfert au surplus affecté - cautionnement :***

- Corporation des Jardins pédagogiques Inc. : 10 000 \$

**20.04.189            AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE MONT-JOLI À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE MONT-JOLI-MITIS POUR 2020**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement d'une somme de 390 \$ incluant les taxes pour le renouvellement de l'adhésion de la Ville à la Chambre de commerce et industrie Mont-Joli-Mitis pour l'année 2020.

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**20.04.190            RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la somme de 521.55 \$ taxes incluses, à titre de cotisation 2020 à l'Ordre des Technologues professionnels du Québec pour monsieur Marc-André Roy, directeur du service des travaux publics, et ce, conformément à l'article 9.05 de la Politique des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Mont-Joli.

**LOISIRS**

**20.04.191            AUTORISATION DE PONT PAYANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE MONT-JOLI**

*Item retiré*

**20.04.192            RATIFICATION DE MODIFICATION DE CHANTIER NO 24R1 DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS**

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blaise et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de chantier suivante :

- Travaux relatifs à la demande du propriétaire EL-06 1 786.62 \$
- Fourniture et installation d'une moulure en acier 520.00 \$
- Replacer la laine de l'entrepôt 255.00 \$
- Frais d'administration 294.91 \$

**20.04.193      AUTORISATION DE MODIFICATION DE CHANTIER NO 26 DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de chantier suivante :

- Travaux relatifs à la demande du propriétaire EL-07 479.25 \$

**20.04.194      AUTORISATION DE MODIFICATION DE CHANTIER NO 27 DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de chantier suivante :

- Travaux relatifs à la demande SR-01 – ajout de supports 3 820.00 \$

**20.04.195      RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 13**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Honco Bâtiments a présenté une demande de paiement no 13 pour la construction de l'amphithéâtre Desjardins au montant de 574 979.83 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la demande de paiement no 13 par les firmes Stantec et Proulx et Savard ainsi que la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 13 au montant de 574 979.83 \$ incluant les taxes à Construction Honco Bâtiments.

**20.04.196      AUTORISATION DE DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE NATIONALE 2020**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'organisation de festivités sur le site du Château Landry à l'occasion de la Fête nationale du Québec 2020, si l'évènement a lieu.

L'engagement financier de la Fête nationale représente un montant d'environ 9 000 \$ plus les taxes applicables.

Il est aussi convenu de permettre à la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Lévesque, d'acheminer une demande d'aide financière à la Société Nationale de l'Est-du-Québec en vue de l'élaboration d'activités variées. Par cette même résolution, le conseil autorise madame Lévesque à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'ensemble des documents relatifs à la présentation d'une telle demande.

**20.04.197            AUTORISATION DE RENOUELEMENT DES FRAIS D'ADHESION 2020-2021  
À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT**

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Gilles Lavoie résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement des frais d'adhésion de la Ville de Mont-Joli à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS-BSL) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 pour une somme de 400 \$.

**20.04.198            RENOUELEMENT DES FRAIS D'AFFILIATION À L'ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL (AQLM)**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement des frais d'affiliation à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, et ce, au montant de 429.82 \$ plus les taxes. Cette dépense est prévue au budget de la Ville.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**20.04.199            AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LE RENOUELEMENT DE  
L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE  
DE LA CROIX ROUGE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne de la Croix Rouge a soumis à la Ville une proposition visant le renouvellement de l'entente pour le service aux sinistrés;

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution de la Ville de Mont-Joli est établie à 1,056.21 \$ soit 0,17 \$ par personne;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement pour le renouvellement de cette entente avec la Société canadienne de la Croix Rouge au montant de 1,056.21 \$.

**20.04.200            AFFAIRES NOUVELLES**

*Aucune affaire nouvelle.*

**20.04.201            PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de question a été proposée via facebook live.

*Aucune question n' a été posée.*

**20.04.202            CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 15 il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy  
Maire

Kathleen Bossé  
Greffière